



Centre de Loisirs, Nap, Garderie et restauration inscription via le portail famille.

Contact : Audrey WANEGFFELEN .: 06.33.89.92.64

FLASH ÉTÉ

Le Mot du Maire

Le personnel et les élus de la mairie mettent tout en œuvre pour amener un service administratif et technique de qualité qui facilite le quotidien et améliore le confort de vie de tous. En venant en mairie, vous obtiendrez aussi toutes les informations pratiques dont vous pourriez avoir besoin ; que ce soit pour les écoles, le centre de loisirs, la bibliothèque, la poste... beaucoup de renseignements sont également disponibles sur notre site <http://beaulieu-sur-oudon.fr/> Avec ce site, nous vous souhaitons une bonne appréhension de la commune, et restons à votre écoute. Nous sommes tout autant impatients de vous satisfaire que de vous offrir l'accueil que vous méritez.

Notre souhait de développer Beaulieu sur Oudon et de le voir progresser nous appelle, jour après jour, à mouvoir son attractivité et nous poursuivons notre feuille de route dans la volonté de conforter le bien être des Belloudonnais et Belloudonnaises. Durant ces trois premières années du mandat, nous avons travaillé la relance de la dynamique communale sur plusieurs sujets : terrain multi activités et jeux pour les plus jeunes - centre de loisirs - bloc sanitaires pour la classe cycle 3 – peinture à la salle des fêtes – aménagement des vestiaires au terrain de football - aménagement de la 1^{ère} tranche du centre bourg avec sécurisation aux abords de l'école et devant notre commerce. Dans la continuité du travail que nous avons engagé, fin 2017 début 2018 constituera une nouvelle année de travail intense et complète, marquée par la mise en œuvre de dossiers importants pour dessiner l'avenir de notre collectivité, comme l'aménagement de la 2^{ème} tranche de notre bourg, la réhabilitation de notre cimetière communal ainsi que le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui sera en phase finale.

Je félicite toutes les associations qui par leurs manifestations font vivre le village ainsi qu'à leurs membres actifs. Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu présentes pour l'organisation du rassemblement des Beaulieu de France des 9 et 10 septembre.

Je souhaite à vous tous, écoliers, étudiants, parents, actifs, aînés de passer un bel été et de vous reposer durant cette période estivale.

Bonne lecture

Le Maire—Céline HEMON

Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert du lundi au samedi de 9H00 à 12H00 sauf le jeudi.

Durant la période estivale, la mairie est fermée tous les samedis sauf le 12, 19 et 26 août 2017.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie au 02.43.02.11.40 ou par mail mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr

Erratum— état civil

Suite à une erreur de transcription des actes d'état civil, nous vous annonçons la naissance de Anaïs HALBERT née le 09/01/2016 à Laval

Tarifs—Salle des fêtes

TYPE DE LOCATION	Prix 2017	DIVERS	Prix 2017
Vin d'honneur	45,00 €	Avance sur location à la réservation (y compris personnes de la commune)	75,00 €
Après-midi détente - Club extérieur	62,00 €	Utilisation la veille de la location (Si pris des clés avant 18H00)	30,00 €
Réunion	68,00 €	Utilisation le lendemain de la location (Sauf si retour des clés avant 12H00)	60,00 €
Soirée personnes de la commune	100,00 €	VAISSELLE	Prix 2017
Association de Beaulieu	Gratuit	Location couverts complets	0,50 €
Soirée hors commune	160,00 €	Carafe cassée	2,00 €
Buffet campagnard	160,00 €	Verres, tasses, assiettes cassées	1,00 €
Soirée associative (communes extérieures)	190,00 €	Toute vaisselle cassée ou perdu sera facturée au prix d'achat	
Nuit de la St Sylvestre	170,00 €		
Mariage	265,00 €	FORFAIT MÉNAGE - RANGEMENT	Prix 2017
PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2017	Salle et parquet moyennement sale	40,00 €
Vin d'honneur	30,00 €		
Réunion	38,00 €	Salle et parquet très sale	80,00 €
Repas, soirée	80,00 €		

Agence Postale Communale

Martine CORNÉE, est heureuse de vous accueillir à l'agence postale aux horaires ci-dessous pour cet été (horaires valables du 16 Juillet au 2 Septembre)



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Levée du
courrier aux
horaires
habituels :
11 heures à la
boîte aux lettres et
12 h à l'agence

LUNDI	10H00-12H00
MARDI	10H00-12H00
MERCREDI	11H00-12H00
JEUDI	10H00-12H00
VENDREDI	10H00-12H00
SAMEDI	10H00-12H00

Fermeture agence postale pendant l'été :

- Du 14 au 16 Juillet inclus
- Du 12 au 15 Août inclus
- Tous les samedis en août

La poste sera ouverte aux horaires suivants dès le 4 septembre

	Matin	Après-Midi	Vacances Scolaires
Lundi	10H30 - 12H00	16H45 - 17H15	10H30 - 12H30
Mardi	10H30 - 12H00	16H45 - 17H15	10H30 - 12H30
Mercredi	11H30 - 12H30	Fermée	11H30 - 12H30
Jeudi	10H30 - 12H00	16H45 - 17H15	10H30 - 12H30
Vendredi	10H30 - 12H00	16H45 - 17H15	10H30 - 12H30
Samedi	10H00 - 12H00	Fermée	10H00 - 12H00

L'agence est fermée les après-midi des vacances scolaires.

Information—Carte d'identité

À partir du 1er mars, la procédure pour obtenir une nouvelle carte d'identité évolue. La demande de CNI sera désormais effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits. À partir de cette date, les usagers pourront donc effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales, et pas seulement dans une mairie de leur département de résidence. Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol . Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne sera disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

4 étapes pour effectuer une demande de carte nationale d'identité

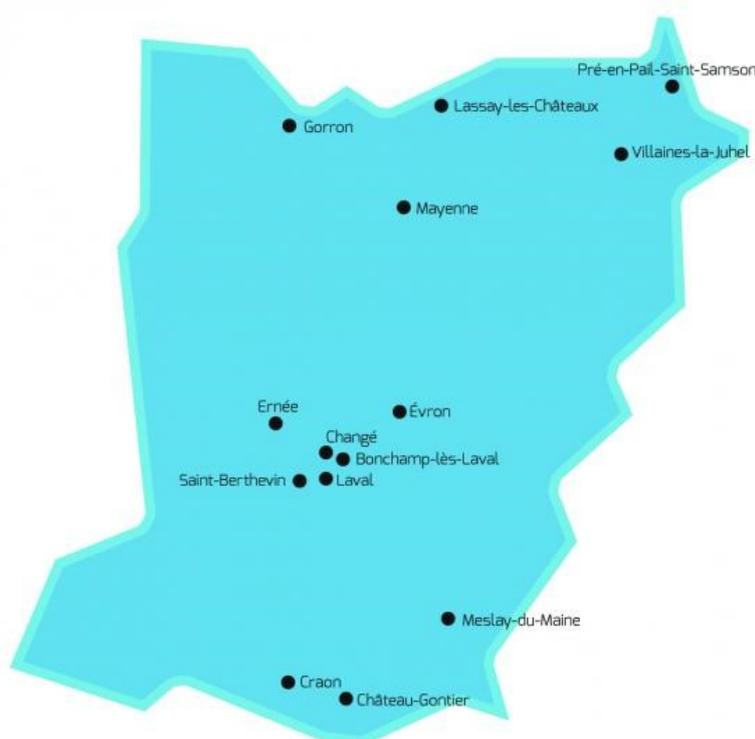
- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes.
- Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

La demande de CNI sera transmise via une application sécurisée appelée titres électroniques sécurisés (TES). Cette application informatique, déjà utilisée pour les passeports, permettra donc de transmettre les dossiers de manière dématérialisée pour instruction et fabrication.

Si votre carte d'identité a été délivrée, en tant que majeur, entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. ([lien Conseil aux voyageurs](#))

Carte des mairies agréées



Mairie de Saint Berthevin Service population — 02.43.69.28.27

Lundi : 13H30 à 17H30

Mardi au vendredi : 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

Samedi : 08H00 à 12H00

PLUI

Les élus de la Communauté de Communes du Pays de Loiron s'attellent depuis le début d'année 2017 à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.



Il s'agit d'un projet politique permettant aux élus de formuler leurs ambitions pour l'aménagement du territoire de la Communauté de Communes à horizon 2030. Les thèmes abordés sont relatifs au développement urbain, les transports et déplacements, l'économie et la préservation des activités agricoles et artisanales, l'environnement et la biodiversité ainsi que le développement des énergies renouvelables.

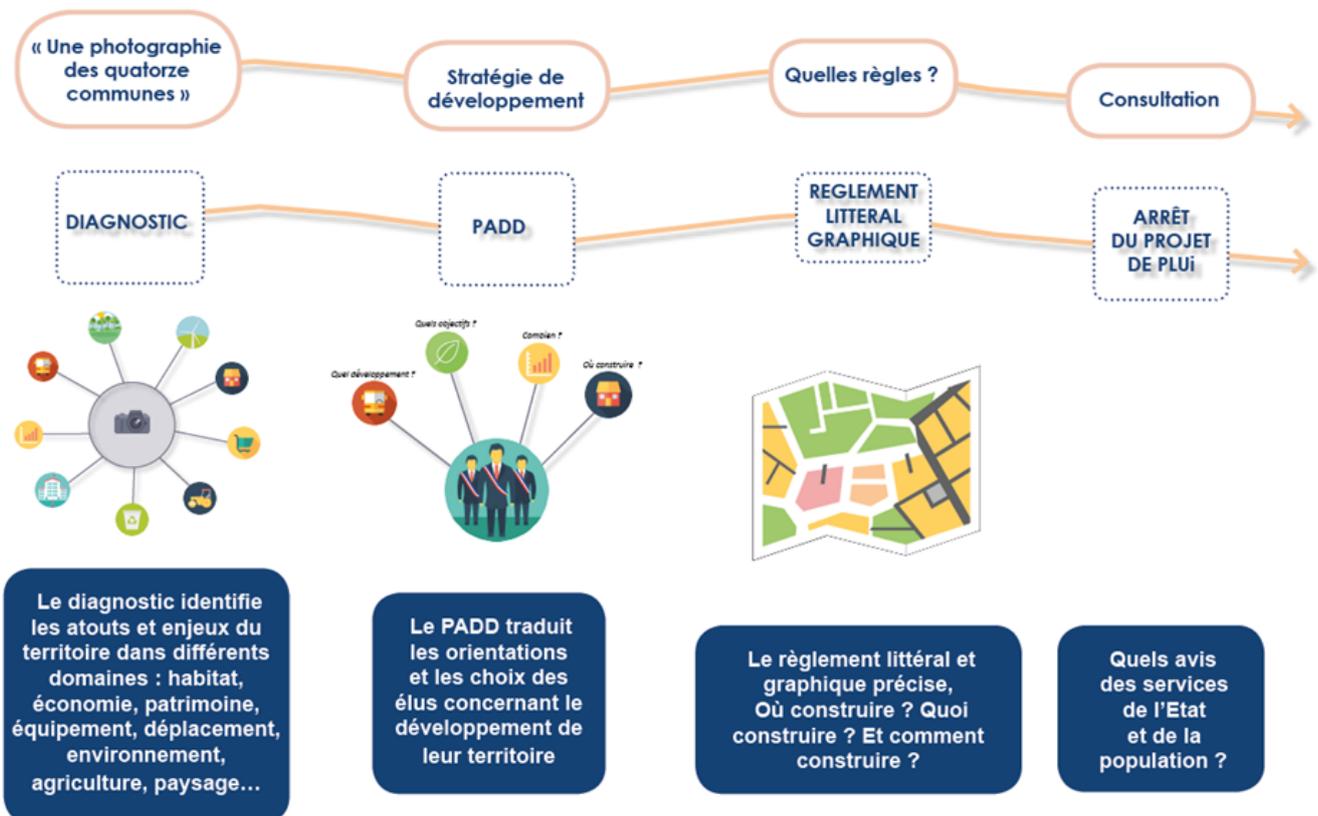


Ce document a fait l'objet de débats au sein de chaque Conseil Municipal de la Communauté de Communes du Pays de Loiron au cours du mois de juin et a été débattu en Conseil Communautaire le 29 juin dernier.



Une fois le Projet d'Aménagement et de Développement Durables validé, les élus commenceront à travailler pendant 10 mois sur les pièces réglementaires du document d'urbanisme : le règlement graphique (plan de zonage), le règlement littéral (ce que l'on peut faire et ne pas faire dans telle ou telle zone) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (exposant les grands principes d'aménagement des futures zones à urbaniser). S'ensuivra la phase administrative (enquête publique). L'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est prévue mi 2019.

Pour rappel, les citoyens sont invités à venir s'exprimer en mairie ou à la Communauté de Communes sur les registres mis à disposition du public. A la rentrée de septembre et à l'automne auront lieu des permanences d'élus dans les Super U de Loiron-Ruillé et du Bourgneuf-la-Forêt, des bistrotts de parole et une réunion publique présentant le projet des élus à la population



Une mission relative à l'inventaire du patrimoine bâti en zone agricole et naturelle susceptible de changer de destination est également prévue. Dans ce cadre, une journée terrain au cours de laquelle une architecte était amenée à parcourir la commune avec les élus devait initialement avoir lieu le 26 juin 2017. En raison d'un arrêt maladie de la personne compétente, cette journée est reportée à une date ultérieure qui vous sera communiquée par voie de presse. Vous remerciant de votre compréhension et nous excusant pour la gêne occasionnée.

Bibliothèque

La bibliothèque se met à la page : Comme promis l'informatisation a bien fait son entrée dans nos locaux. Ceci nous permet de mettre à votre disposition : des CD, DVD et de réserver des ouvrages au grès de vos envies via le catalogue commun à l'ensemble des bibliothèques du pays de Loiron. N'hésitez pas !

En septembre des jeux vidéos et des liseuses seront à votre disposition, des initiations au maniement des liseuses seront planifiés en fonction des besoins.

Le planning de nos animations s'est enrichi, il est à découvrir dans les pages suivantes. Nous espérons qu'il conviendra au plus grand nombre.

Nous vous rappelons également l'existence de notre page Facebook, afin de suivre notre actualité et nos nouveautés : <https://www.facebook.com/bibliothequebeaulieusuroudon>

Nous vous informons que la bibliothèque sera fermée du Lundi 31 Juillet au samedi 19 Août inclus.

Nous remercions nos fidèles lecteurs et nous serions très contents d'accueillir de nouveaux membres (lecteurs et / ou bénévoles), vous êtes notre carburant.



Bel été et bonnes lectures à tous

Horaires d'ouverture

Samedi : 10H00 à 12H00

Mercredi : 11H00 à 13H00

bibliotheque.beaulieusuroudon@gmail.com

Bibliothèque—Programme des animations Septembre 2017 à Août 2018



Conteur Africain - Souleymane Mbodj

Près de la salle de la Moisson à Beaulieu sur Oudon

16H00 - A partir de 6 ans

Une animation du réseau de lecture publique du pays de Loiron



Soirée Halloween : Lectures d'histoires qui font peur

Bibliothèque

20H00 - À partir de 7 ans



Soirée Jeux de société : Venez jouer en famille

Bar l'epi d'or

20H00 - Ouvert à tous



Conte de Noël : Découvrez la magie de Noël + Goûter

Bibliothèque

15H30 - À partir de 3 ans



Présentation de la sélection premiers romans

Bibliothèque du Genest St Isle

10H00 - Pour les plus grands

Une animation du réseau de lecture publique du pays de Loiron



Rencontre de la BD en Mayenne

Salle des Ondines - Changé (Départ de Loiron)

14H00 - A partir de 7 ans

Une animation du réseau de lecture publique du pays de Loiron





Tournoi Inter bibliothèques Fifa

Salle de la moisson

14H00 : A partir de 10 ans

Une animation du réseau de lecture publique du pays de Loiron



Finale - Tournoi Fifa

Cinéma Le Trianon au Bourgneuf la forêt

14H00 - A partir de 10 ans

Une animation du réseau de lecture publique du pays de Loiron



Apéro-Concert

Près de la salle de la Moisson à Beaulieu sur Oudon

20H00 - Ouvert à tous



Lecture en Short

Près de la salle de la Moisson à Beaulieu sur Oudon

14H00 - Ouvert à tous



Animations Permanentes

A partir de Septembre : Liseuses à disposition - (Initiation à la manipulation un samedi par mois)

A partir de Septembre : Wii U dans nos locaux

Informations

L'ensemble des animations sont gratuites.

La bibliothèque se réserve le droit de reporter, annuler une animation.

Quelques informations sur la rentrée scolaire 2017 / 2018



Rentrée des classes

Lundi 4 septembre à 9h00.
Garderie ouverte à partir de 7h00.

L'école de l'Oudon poursuit les rythmes scolaires mis en place avec les mêmes horaires de classe à savoir :

- ♦ lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45
- ♦ et le mercredi matin de 9h à 12h.

A 15h45 deux options sont possibles :

1. Vous récupérez vos enfants à l'école et/ou vous les autorisez à rentrer chez eux pour les primaires.
- 2 Ils restent **gratuitement** à l'activité manuelle, culturelle ou sportive organisée par la commune jusqu'à 16h30.

A 16h30 soit vous venez chercher vos enfants à la garderie et/ou vous les autorisez à rentrer seuls chez eux pour les primaires. Soit ils vont à la garderie jusqu'à 19h maximum.

Directrice : 02 43 26 32 51

Madame FOURMONT Céline

Classe PS à GS : Mme FOURMONT Céline

ATSEM : Mme FOUBERT Hélène

Classe CP à CE1: Mme HUCHET Brigitte

Classe CE2 à CM2 : Mme ALLART Delphine

Mot de la directrice de l'école de l'Oudon

Le vendredi 19 mai, l'école de l'Oudon a ouvert ses portes de 16h30 à 19h. Ce fut l'occasion pour les élèves de l'école de faire découvrir leur classe à leurs parents. Certains élèves en ont également profité pour visiter leur future classe, celle qu'ils fréquenteront l'année scolaire prochaine. De jeunes enfants ont, quant à eux, fait leurs premiers pas dans leur future école ! Ils ont découvert les lieux ainsi que les personnes qui vont les accompagner durant leur première année scolaire, quelle aventure !

Un projet commun pour toutes les classes : le chant choral

L'année scolaire 2016-2017 était placée sous le signe du chant choral. En effet, pendant de longues semaines, les élèves ont travaillé avec Cécile, musicienne rattachée au Pays de Loiron et leur enseignante. Les élèves ont pu présenter le fruit de leur travail à leurs proches le lundi 6 février lors d'un concert à la salle des fêtes de Beaulieu. Le public était enchanté, bravo à tous les élèves pour leur investissement et pour leur travail !

Un projet pour chaque classe

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de maternelle ont correspondu avec les élèves de l'école de Neau. Ils se sont échangés des cartes, des vidéos, des photos et à la fin de l'année, le moment de se rencontrer est enfin arrivé. C'est ainsi que le mardi 4 juillet, les élèves sont allés à Neau rencontrer leurs camarades et se défier autour de jeux collectifs et de jeux de société. Quelle journée riche en émotions !

Après les vacances d'hiver, les élèves de CP, CE1 et de CE2 ont travaillé sur les châteaux forts. Pour clôturer ce travail, ils sont allés visiter le château de Saint-Suzanne le 25 avril. Lors de cette journée, les élèves ont pu fabriquer leur château fort et ils ont pu le ramener dans leur classe. Ils étaient très fiers de le présenter à leurs parents lors de la porte ouverte.



A la fin de l'année scolaire, les élèves de CE2-CM1-CM2 sont allés visiter le site d'impression du journal Ouest France à Rennes. Cette visite nocturne leur a permis de comprendre toutes les étapes de fabrication d'un journal. Les élèves ont parcouru la longue chaîne de fabrication de ce quotidien, en passant du travail de mise en page et du choix des photos, jusqu'à l'impression du journal. Les élèves sont repartis avec le journal du jour en « avant-première ».



Toute l'équipe de l'école de l'Oudon vous souhaite de bonnes vacances et nous nous retrouvons le **lundi 4 septembre** pour une nouvelle année scolaire !

Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Beaulieu-sur-Oudon ouvrait ses portes il y a tout juste un an en septembre 2016. Nommé "Les p'tites fourmis", il a accueilli les enfants les mercredis et pendant les vacances pour des journées de loisirs qui ont fait fourmiller les sourires, les moments de partages et d'apprentissages de nouvelles activités.

La formidable aventure continue cet été au mois de juillet ! Pour cela les animateurs et animatrices fraîchement arrivés proposeront de voyager à travers le temps et de plonger ainsi au cœur de la préhistoire, de l'antiquité et du moyen-âge. De nombreuses sorties sont également prévues comme les grottes de Saulges, le musée des sciences, Enigmapark ...

Mais ce n'est pas tout, parce que l'éducation nous anime, nous proposons aux enfants de découvrir les joies des séjours et de partir avec leurs camarades, à la découverte :

- Des sciences et de la nature du 11 au 13 juillet pour les 3-6 ans
- Des arts du cirque du 24 au 28 juillet pour les 6-11 ans

À bientôt pour partager tous ensemble des vacances inoubliables !



Commission école

Depuis un an, les parents utilisent le portail famille <https://harmonie.écolesoft.net/portail> pour inscrire leurs enfants sur les différents services que propose la municipalité : accueil matin et soir, cantine, nap, centre de loisirs.

Vous pouvez par ce site, apporter les modifications que vous souhaitez, pensez à l'indiquer à la mairie ou à la directrice par un mail pour que ces dernières soient informées.

A chaque rentrée scolaire, les dossiers de vos enfants sont supprimés et créés à nouveau, merci aux parents de nous avoir fait parvenir ou de nous faire parvenir tous les documents nécessaires à la création de vos services (obligation légale). A défaut, l'inscription de votre enfant ne sera pas possible.

Les Nap, sont reconduits pour la rentrée scolaire 2017-2018.

En ce moment, des discussions sur la pérennisation de ce service sont en cours entre les ministères, nous ne manquerons de vous tenir informer. Nous suivons ce dossier en corrélation avec le corps enseignant dans l'optique de ne pas perturber l'enfant.

Les horaires de l'accueil du matin et du soir ne changent pas, vos enfants sont pris en charge par les animateurs de 7h à 8h50 et de 16h45 à 19h00.

Des tarifs ont été établis à la demande de la CAF pour que l'on puisse bénéficier de leurs subventions. C'est pourquoi pour la rentrée les tarifs sont établis en fonction du Quotient Familial.

Pensez bien à nous faire parvenir votre attestation CAF, MSA, à défaut, les tarifs les plus élevés seront pris en compte.

En attendant le 4 septembre, la commission école garderie cantine, vous souhaite de bonnes vacances.

Rappel des tarifs péri-scolaires

	Quotient familial < 1000 €	Quotient familial > 1000 €
Journée	8,00 €	10,00 €
Demi - Journée	5,00 €	7,00 €
Mercredi Après Midi	4,00 €	5,00 €
Repas	3,35 €	3,37 €
Accueil du matin et du soir <i>(pendant le centre de loisirs)</i>	0,40 €	0,80 €
Garderie extra scolaire	0,95 €	1,00 €

Fête de la musique—Organisée par Monsieur DESERT Sébastien

Nous voulons remercier la municipalité de Beaulieu Sur Oudon qui a bien voulu que l'on organise la fête de la musique avec le DJ-SEB-ANIMATION-53 et le bar l'EPI D'OR ainsi que les personnes venues nous donner de l'aide pour la restauration.

Merci également aux partenaires suivants pour cette soirée : La fanfare de Pays de Craonnais, la boulangerie HUET de Montjean, le collège Saint Joseph de Cossé le Vivien, le Crédit Mutuel de Cossé le Vivien.

Encore un grand merci à tous pour votre présence.



Club des retrouvailles

A vos agendas : le jeudi 27 juillet à 13H30, après-midi confection des bouquets de blés, utilisés comme décor naturel de la salle des fêtes, des stands et buvettes. Le Club des Retrouvailles comptent sur les jeunes et moins jeunes pour les aider dans cette tâche. Un goûter clôturera cet après-midi.

Comité des fêtes

Dimanche 6 août 2017 aura lieu le 42ème Festival de la Moisson et des Vieux Métiers. Si la fête a perduré aussi longtemps c'est grâce à la bonne volonté de vous tous qui participez le jour, dans la semaine avant ou au rangement qui suit. N'hésitez pas à vous proposer pour une heure ou une soirée, toute aide est la bienvenue et motivante pour tous. Vos enfants seront peut-être sollicités pour la danse ou l'école d'autrefois. Merci d'avance.

Comme chaque année un arrêté municipal réglera la circulation et le stationnement qui seront interdits du 5 au 7 août inclus, rue de la Moisson et Place de la Poste pour des raisons de sécurité et juste le jour de la fête pour la rue de Bretagne. Les tracteurs et autres engins circulent plus qu'à l'accoutumée, et chaque chauffeur est attentif à la circulation qui gravite autour de lui, néanmoins, merci de rappeler à vos chères têtes blondes à vélo d'être encore plus prudents.

Nous voici à la moitié de l'année. Bientôt la 42ème fête de la Moisson. Je vous invite donc à vous préparer pour participer à la mise en place des différents matériel, stands, podium, épis de blé, décoration et bien annoncer cette belle fête à vos parents, amis, collègues de travail etc. ...

A l'avance je remercie toutes celles et tous ceux qui participent de quelques façons que ce soit à la préparation et la réussite de cette journée





Les Amis de l'Oudon sont heureux de vous faire part du renouvellement de la manifestation Téléthon qui se déroulera cette année le

Samedi 9 décembre 2017

à la salle des fêtes de Beaulieu sur Oudon. **VENEZ NOMBREUX**



Le président : Fraboulet Damien et son équipe

Étoile sportive



Bonjour à tous,

La saison 2016—2017 est terminée et nous sommes toujours deux équipes en sénior. (1 en 3^{ème} et 1 en 4^{ème} division) Malgré tout, toutes les personnes intéressées (anciens ou jeunes) par le foot sont les bienvenues ! Les jeunes peuvent commencer dès 6 à 8 ans en entente avec Montjean (garçon ou filles). Pour plus de renseignements, contactez le président ou le secrétaire.

Le Bureau

Classes « 7 »

Toutes les personnes nées en classe 7 sont invités à participer aux classes le samedi 16 septembre 2017.

Tous les habitants de la commune sont eux invités à la soirée dansante à partir de 21h00.

Pour plus de renseignements prendre contact avec l'une des personnes ci-dessous :

- POUPIN Yohann : 06.75.19.94.90 / yohann.poupin@orange.fr
- VERGER Mélanie : 06.89.23.28.24 / melanie.bourdais@gmail.com
- ROCHER Monique 02.43.02.19.91

Frelon asiatique

En cas de détection d'un nid,

1– Contacter la FDGDON 53 : Tél. 02.43.56.12.40

2– Rester vigilant et se tenir éloigné



Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen : 17 à 32 mm (contre 19 à 39 mm pour l'euro péen) et ressemble à une grosse guêpe noire. Sa tête est noire ainsi que son thorax, ses pattes jaunes et noires. Il a l'abdomen noir avec un liseré jaune et un seul anneau jaune. Il représente une véritable menace pour l'homme et l'apiculture..

Le site internet très complet est à consulter : fdgdon53.fr

NID DE GUÊPES

Pour toute destruction, il vous faut contacter un organisme habilité.

Les bruits de bricolage, engins à moteurs...

Horaires de bricolage et jardinage à respecter :

En semaine : de 8h30 à 12h00 & de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 & de 15h à 19h

Le dimanche & jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Article R.1334-31 du Code de Santé Publique :

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Rétrospective—1er Semestre 2017

Les motards ont du cœur



Les boucles de la Mayenne



Construction du bloc sanitaire



Aménagement du bourg

